



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Direction des territoires,
de l'immobilier et de l'environnement

DÉLÉGATION À L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL



Le Mess des entrepreneurs
à Châlons-en-Champagne

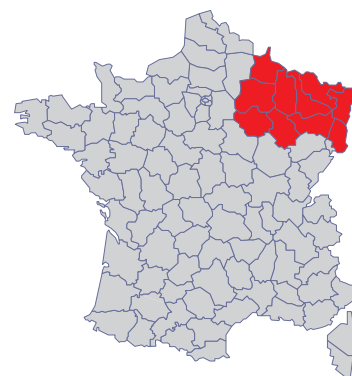
© DR-GECA

GRAND EST

La délégation à l'accompagnement régional (DAR) est chargée de faciliter les relations entre les acteurs locaux et les organismes du ministère des Armées. Elle détecte, facilite, suit et soutient, en coordination étroite avec les acteurs locaux concernés, tout projet d'accompagnement territorial adapté à l'environnement local auquel est associé un organisme du ministère. À la croisée des besoins et capacités du monde civil et du monde militaire, la DAR a un rôle de mise en relation, de facilitation et de supervision de projets de toute nature. Elle met ses compétences en expertise territoriale au profit de l'ensemble des acteurs du ministère.

LA DAR EN RÉGION

En fonction auprès du préfet de région au sein du SGARE (secrétariat général aux affaires régionales et européennes), le délégué régional est force de proposition pour le ministère, il est aussi une courroie d'information et d'échanges entre autorités locales, zonales et centrales du ministère des Armées et l'environnement territorial civil (services de l'État, collectivités locales, élus). Ses missions centrales sont l'accompagnement des restructurations et les actions menées dans le cadre du plan Action PME. Il intervient dans de nombreux autres domaines. Ainsi, en confortant l'ancrage territorial et la visibilité du ministère, son action s'inscrit dans la consolidation du lien Armée-Nation, indispensable à la cohésion nationale.



SOMMAIRE

- **Appui à la reconversion économique d'anciens sites militaires**
 - ◆ Suivi du CRSD de Châlons-en-Champagne
 - ◆ Suivi du CRSD de Drachenbronn
 - ◆ Cession à l'euro symbolique
 - ◆ Cession d'anciennes emprises militaires
- **À la rencontre des PME**
- **Écosystème régional**

DÉLÉGATION RÉGIONALE

APPUI À LA RECONVERSION ÉCONOMIQUE

D'ANCIENS SITES MILITAIRES

Suivi du contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) de Châlons-en-Champagne

À la suite de la dissolution du 1^{er} régiment d'artillerie de marine, de l'état-major de la 1^{re} brigade mécanisée et de sa compagnie de commandement et des transmissions, les casernes Chanzy et Corbineau, la zone technique Hawk ainsi que diverses emprises de l'agglomération de Châlons-en-Champagne ont été déclarées inutiles et proposées à la cession.

Doté de 30 M€ de crédits État, auxquels s'ajoutent 35 M€ des collectivités, le CRSD est destiné à compenser les conséquences économiques et démographiques du départ des militaires et de leurs familles. Il a comme objectifs d'accompagner la redynamisation globale du centre-ville de Châlons, de développer le tissu économique en soutenant les créations d'emplois et les investissements et de développer les filières de croissance comme la silver économie, la bio économie ou encore l'enseignement supérieur.

Suivi du contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) de Drachenbronn

L'impact économique et démographique lié à la fermeture de la base aérienne 901 de Drachenbronn et de son centre de détection et de contrôle a amené la Ministre des Armées à mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement : le CRSD de Drachenbronn.

Doté de 3M€ de crédits État auxquels s'ajoutent plus de 2M€ des collectivités, il a pour objectifs d'accompagner l'implantation d'activités de développement touristique créatrices d'emploi, de soutenir le tissu des TPE-PME sur le territoire de l'Alsace du Nord et de conforter les équipements publics sur le territoire de la commune de Drachenbronn.

Cession à l'euro symbolique

L'action de la délégation à l'accompagnement régional, du préfet et du président du conseil régional a permis de modifier le décret en Conseil d'État permettant à la communauté de communes du pays de Wissembourg de bénéficier du dispositif de la cession à l'euro symbolique avec complément de prix différé des emprises délaissées. L'éligibilité à ce dispositif permet de faciliter la reconversion de la base vie, qui, après déconstruction, devrait accueillir l'implantation d'une entreprise agroalimentaire s'insérant dans la vocation touristique du site.

Cession des anciennes emprises militaires de l'agglomération de Châlons-en-Champagne, de Reims et de Châtres

À la suite des restructurations des Armées, des sites à l'usage très diversifié (bureaux, zone technique, base aérienne, logements, etc.) représentant plus de 200 hectares de foncier et 175 000 m² de bâti, ont été déclarés inutiles. Situés en centre-ville ou en périphérie de grands centres urbains, ces emprises cédées pour certaines à l'euro symbolique font l'objet de projets de reconversion dans le domaine des énergies renouvelables ou participent au développement économique du territoire. Le délégué régional accompagne les collectivités pendant la procédure de cession (en lien avec les services idoines du ministère des Armées) et dans les projets de reconversion du site.

CHIFFRES CLÉS

35 700

civils et militaires
de la Défense

Excédent
commercial

4,7 milliards
d'euros

Seule région
frontalière avec **4 pays**

9

bases
de défense

GRAND EST

À LA RENCONTRE DES PME

Organisation de rencontres avec les services « achat » du ministère

Le 25 juin 2019, les délégués régionaux ont organisé à Commercy une rencontre Défense – PME en partenariat avec la CCI Meuse-Haute-Marne et la sous-préfecture. Ont été présentées aux 150 entreprises présentes les modalités d'accès aux marchés « armement » et « hors armement » par des acheteurs de la DGA et de la Mission des achats de défense du ministère. Lors de la seconde partie de soirée, des stands installés par Défense mobilité, la plateforme du commissariat et l'établissement du service d'infrastructure de la défense ont également permis de répondre aux questions des entreprises présentes.



© DR-GECA

Avec les entreprises du cluster Aériades (cluster aéronautique défense du Grand Est)

Les délégués régionaux sont intervenus lors des réunions trimestrielles du cluster afin de présenter aux entreprises membres les actions du ministère au profit des entreprises. Le label « utilisé par les armées françaises » et les modalités d'accès aux marchés passés par le ministère sont des sujets intéressants tout particulièrement les participants. Sont également évoqués l'emploi du conjoint, la reconversion du militaire, les conventions de la garde nationale, le rôle du réserviste en entreprise. Ces sessions donnent souvent lieu à des visites d'entreprise et des sollicitations pour approfondir certains des sujets évoqués.

Rencontre Défense -
PME de Commercy en
partenariat avec la CCI
Meuse-Haute-Marne et
la sous-préfecture

ÉCOSYSTÈME RÉGIONAL : ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

Appui au développement de la filière miscanthus dans la Marne pour alimenter les chaufferies des camps militaires.

Fin 2018 a été inaugurée sur le camp de Mailly la plus grande chaufferie bois / miscanthus en Europe. Le projet consiste à faire cultiver le miscanthus dans des zones du camp non utilisées lors des manœuvres. Le camp bénéficierait ainsi d'une autonomie complète dans l'approvisionnement en matières premières, d'une économie de 80 % sur les coûts de fonctionnement et participerait à la préservation de l'environnement eu égard aux bénéfices écologiques liés à la culture de cette plante. Ce projet pourra également être étendu à d'autres chaufferies de camps militaires.

Accompagnement de projets liés au développement durable et à l'énergie verte sur les anciennes emprises des armées (Terrasolis à Reims, Société Champenoise d'énergie à Châlons-en-Champagne).

L'appui à la cession des anciennes emprises militaires au profit des collectivités et les subventions aux projets de reconversion des sites permettent de soutenir des projets comme l'installation d'une centrale photovoltaïque de 14000 panneaux solaires répondant à la consommation électrique de plus de 1000 foyers sur l'ancien site Hawk de Châlons-en-Champagne cédé à l'euro symbolique à la collectivité.

Participation aux rencontres de l'achat socialement responsable organisées par la plateforme régionale des achats à Strasbourg et Châlons-en-Champagne.

Information des services « achat » des armées sur les règles en matière de clauses sociales prévues par le code de la commande publique et le rôle des facilitateurs présents en région.

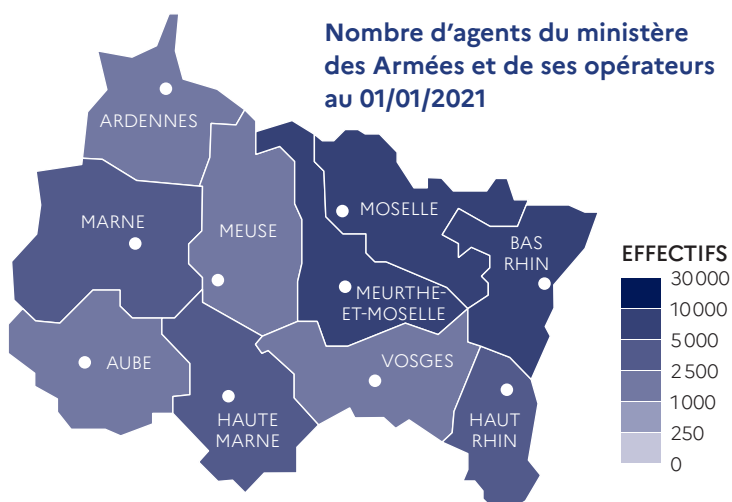
LE MINISTÈRE DES ARMÉES EN GRAND EST

PRÉSENCE TERRITORIALE

À forte dominante terre, le Grand Est reste la troisième région française la plus « militarisée ». Les effectifs sont d'environ 36 000 agents civils et militaires.

Chaque département accueille des formations militaires, dont le soutien est assuré par neuf bases de défense : Charleville-Mézières, Mourmelon-Mailly, Chaumont-Saint-Dizier, Verdun, Metz-Thionville, Phalsbourg, Nancy, Luxeuil-Epinal, Strasbourg-Haguenau-Colmar.

L'état-major de zone de défense et de sécurité Est se trouve à Metz. On notera également la présence structurante pour le territoire de trois grands camps nationaux : Mourmelon, Mailly et Suippes. Le premier régiment du service militaire volontaire est implanté à Montigny-lès-Metz, avec une antenne à Châlons-en-Champagne.



Nicolas BONNEAU

Administrateur civil hors classe
Délégué à l'accompagnement régional
du ministère des Armées
pour la région Grand Est

Préfecture de région Grand Est
5 place de la République
67000 Strasbourg
Portable : 06 08 12 45 56
nicolas3.bonneau@intradef.gouv.fr

Assistante

Marianne PERRET-BY

Tél. : 03 88 21 67 27

marianne.perret-by@intradef.gouv.fr

Ministère des Armées

Délégation à

l'accompagnement régional

1 place Joffre 75700 PARIS SP 07

Tél. : 01 44 42 50 34

dar.secretariat.fct@intradef.gouv.fr

www.defense.gouv.fr/dar

ÉCONOMIE DE DÉFENSE

Contrepoint à sa forte tradition militaire, le Grand Est contribue relativement peu à l'économie de défense, dans le domaine de l'armement. En revanche, l'économie locale bénéficie largement de la présence des armées. C'est la troisième région en nombre de PME et micro-entreprises bénéficiant des paiements directs du ministère des armées soit 1 861 PME pour un montant global de 93,9 M€ en 2020.

Indicateurs	Dates de référence	Données chiffrées
PIB ⁽¹⁾	2018	160 929 M€
Taux de chômage ⁽²⁾	3 ^e trimestre 2020	8,8 %
Effectifs des armées ⁽³⁾	31/12/2020	35 276
Part dans les emplois régionaux ⁽⁴⁾	2019-2020	16,5 %
Paiements aux PME ⁽⁵⁾	2020	93,9 M€
Nombre de PME régionales ⁽⁶⁾	2020	1 861
Nombre de projets du PRE Écologie ⁽⁷⁾	2020	8
Montant des projets retenus du PRE volet Écologie ⁽⁷⁾	2020	41,7 M€

(1) Produit intérieur brut (PIB) aux prix courants du marché par région en 2018 en M€. Source : INSEE

(2) Taux de chômage au 3^e trimestre 2020. Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne trimestrielle (%). Source : INSEE, estimations de taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du Bureau international du travail

(3) Effectifs du ministère des Armées 2021 (hors SMV et apprentis). Source : DRH-MD, REO/RDP 2021

(4) Part des emplois du ministère des Armées (2020) pour 1000 emplois (personnes occupées) de la région (2019), en %. Source : INSEE

(5) Paiements directs du ministère des armées aux PME régionales en M€ en 2020. Source : REFD 2020, Observatoire économique de la défense / DAF

(6) Nombre de PME régionales 2020. La catégorie « entreprises régionales » répond à plusieurs critères : implantation, siège, activité. Définition dans Ecodef n°182, mai 2021. Source : Observatoire économique de la défense / DAF

(7) Projets de rénovation de bâtiments publics et montants pour le ministère des Armées ; Tableaux DIÉ/DPMA sur le volet Écologie du plan de relance.